

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 33 (1976)
Heft: 10

Rubrik: Ailleurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ce sont des semaines de formation et non de courses: aussi l'accent est-il mis sur les principes de base, la façon de s'encorder, de s'assurer. Ecole d'escalade, exercice de rappel, école de glace, étude théorique et pratique de la nature alpine, notions de cartographie et d'orientation, enseignement des premiers soins aux blessés, connaissance des dangers de la montagne, les guides s'efforcent de transmettre, avec leur expérience, leur enthousiasme. M. Fellay aime leur rappeler qu'ils ne doivent pas seulement être des techniciens irréprochables, mais des éducateurs: le guide n'est-il d'ailleurs pas, au sens étymologique, un éducateur: celui qui conduit hors... des chemins battus?

Le cours est couronné par une course en haute montagne précédée d'une nuit en cabane: à Bertol, à la Tsa, aux Aiguilles-Rouges, aux Dix ou aux Vignettes, et même parfois à la Cengla.

Notes et conseils

A la fin du cours, les guides donnent à chaque participant, selon un barème bien défini, des notes sur les différentes disciplines enseignées durant la semaine. Cette notation permettra de juger si l'élève a les qualifications suffisantes pour passer dans une classe supérieure lors d'un prochain cours. Les chefs de classe attribuent encore plus d'importance aux conseils qu'ils donnent à chacun: l'un devra penser à assouplir son corps, un autre à acquérir de l'endurance. Il relève volontiers les qualités de chacun: don pour l'escalade, bon équilibre en glace, mais, plus encore, l'esprit de camaraderie, la générosité dans l'effort, l'apport de la bonne humeur, etc. Le Centre alpin d'Arolla connaît un succès mérité et grandissant d'année en année. Bon nombre d'élèves s'inscrivent plusieurs années de suite. A ce jour, des milliers de jeunes ont passé par cette école. Il faut vivre cette expérience d'une semaine à Arolla: le dévouement des responsables, l'enthousiasme juvénile du doyen des guides, l'expérience précoce des aspirants-guides, la soif d'apprendre des élèves, la richesse des échanges, la gaieté des soirées... tout cela je l'ai vécu la semaine dernière.

Alors, si vous voulez en faire autant, inscrivez-vous pour une semaine au Centre alpin pour les jeunes à Arolla, vous ne le regretterez pas.

«24 heures, Lausanne» par René Mayer

Ville de Genève: un million et demi demandé pour le stade des Charmilles

Le Conseil administratif propose au Conseil municipal de la Ville de Genève d'ouvrir à la Société immobilière du Servette FC un crédit d'un million et demi de francs pour divers aménagements à faire au stade des Charmilles. Il s'agit d'agrandir le toit de la tribune B, de procéder à la réfection des gradins situés derrière les buts et d'améliorer le système d'éclairage.

La dépense totale est évaluée à 1 750 000 francs. Sur cette somme, la société paierait elle-même 250 000 francs.

A l'appui de cette proposition, le Conseil administratif rappelle que le stade des Charmilles est le seul à Genève qui permette le déroulement de rencontres de football à l'échelon national ou international. La Ville n'envisage pas de construire elle-même un tel stade.

La somme avancée par la Ville devrait être amortie par un prélèvement annuel de 150 000 francs, pendant dix ans, sur la part de la Ville dans la répartition des bénéfices du Sport-Toto. Il semble que cette disposition doive donner lieu à quelque contestation, certains conseillers municipaux considérant que ce prélèvement au bénéfice du «sport-spectacle» se ferait au détriment des véritables activités sportives.

«La Tribune de Genève (Edition nationale)»



Pour tous les imprimés

Imprimerie

W. Gassmann SA

2501 Bienne, rue Franche 11
Tél. (032) 22 42 11

Chaque matin votre
«Journal du Jura»
avec les dernières nouvelles
sportives

Ailleurs

France

L'éducation physique ne veut plus être la parente pauvre de l'école

Objectif final: aider les jeunes à prolonger toute leur vie les activités de loisirs

Des enseignements primaire, la misère est sensible. Ce sont les instituteurs qui dispensent l'enseignement sportif. Les jeunes maîtres sont en général compétents et motivés, mais les anciens, malgré leur bonne volonté, freinent un peu...

Il convient de noter que l'éducation physique est valorisée à l'école normale. C'est un enseignement obligatoire sanctionné par des notes qui concourent à la délivrance du certificat de fin d'études. D'autre part, des conseillers pédagogiques sont maintenant adjoints aux inspecteurs départementaux. Ce sont des instituteurs qui viennent aider les maîtres à organiser la gymnastique à l'école. Fin 1976, ils seront plus de 800.

D'ailleurs «le primaire», c'est pratique. Surtout en milieu rural. On utilise abondamment la nature. Les bois coûtent moins cher que les stades.

«Et c'est instructif, déclare-t-on sans rire en haut lieu. L'instituteur profite de la gambade pour donner une leçon de chose ou un cours de géographie.»

Pendant ce temps, au niveau du second cycle on met en place une nouvelle structure «optionnelle», le Centre d'animation sportive qui vise à initier les jeunes à des activités comme le kayak, l'équitation, le tennis, le patinage. Au sommet on y croit. A la base, on se méfie quelque peu.

«L'avantage est réel pour le secrétariat d'Etat. Il ne l'est pas forcément pour les familles et il n'est pas non plus très démocratique. La vraie exigence est de s'occuper d'abord du plus grand nombre. Promouvoir l'optionnel c'est bien. Mais qu'on nous donne avant tout les moyens de dispenser valablement notre enseignement à tout le monde. Qu'on atteigne les cinq heures hebdomadaires qui nous permettront de forger une jeunesse vraiment sportive. Ne mettons pas la charrue avant les bœufs!»

Ce qui est remarquable dans le problème de l'éducation physique à l'école, c'est que tout le monde est d'accord. Les associations de parents d'élèves, les enfants, les professeurs et la Jeunesse et les Sports. D'accord pour qu'il y en ait toujours plus. Le second degré regroupe en France 4 100 000 élèves qui ne disposent que de 17 000 professeurs physique. Le manque d'effectif est criant.

Un corps d'enseignants «squelettique»

«Or, notent les représentants de la Fédération des parents d'élèves des lycées et collèges, on détache encore un certain nombre d'entre eux dans les CAS ce qui rogne un corps d'enseignants, déjà squelettique. 400 professeurs sont ainsi distraits de leur tâche essentielle. De plus, on procède souvent à des transferts de maîtres d'un établissement à l'autre. On déshabille Paul pour habiller Jacques et on désorganise ce qui fonctionnait à peu près.»

La position générale est donc très nette. La loi a prévu cinq heures d'EP par semaine. Dans la pratique on n'en est même pas à deux. Que les textes soient appliqués...

«Cette pénurie, commentent les professeurs, rend inconcevable un programme national cohérent. Il faut pouvoir remettre aux élèves de 6e une circulaire leur expliquant clairement le contenu de la discipline qu'ils vont recevoir jusqu'à la fin de leurs études. Mais, surtout, nous sommes fermes sur un principe, cela doit se passer à l'école. Nous souhaitons que les familles soient très exigeantes sur ce point.»

A l'école et dans les installations qui correspondent aux besoins de notre époque, l'expérience a prouvé que lorsque les équipements sont bons, les enfants s'y sentent à l'aise et qu'il n'y a plus de tire-au-flanc.

«Nous ne pouvons plus nous contenter du matériel actuellement à notre disposition. L'évolution a été importante ces deux dernières années. Elle doit se poursuivre.»

Les professeurs en ont tellement conscience qu'ils donnent l'exemple. Il existe peu de discipline dans l'enseignement où la formation continue soit aussi développée.

Atteindre d'abord les objectifs minima

Peut-on dire en définitive que l'éducation physique soit en train de sortir de son ghetto? Lentement, oui. Quand elle aura atteint ses objectifs minima (horaires légaux, maîtres en suffisance, équipements égaux pour tous), l'action pourra se centrer sans arrière-pensée sur les formes annexes d'initiation au sport et loisirs.

Pour l'heure, la vieille ASSU poursuit son essor. Près de 20 pour cent des lycéens en font partie et les équipes d'établissements (basket, football, rugby) multiplient sans cesse rencontres et championnats, c'est dans ce vivier que puisent les clubs. On estime en général que le sport scolaire ne se porte pas trop mal.

Les centres d'animation sportive — on l'a vu — sont plus discutés. Personne ne les condamne a priori, mais les ensei-

gnants en particulier estiment qu'une pratique optionnelle ne peut et ne doit se faire qu'après une orientation rationnelle de l'enfant. Or, pour cela, l'appréciation des professeurs est indispensable et, d'autre part, il faut que l'intéressé ait été «adapté» par une éducation physique suffisante. Ce qui n'est pas toujours le cas, actuellement.

Les sections sport-études

Mais on est allé plus loin avec les sections sport-études dont il faut dire quelques mots.

Il s'agit de classes ouvertes aux sportifs d'un niveau confirmé et qui dispensent un enseignement approprié tenant compte des contraintes de la compétition. Les horaires y sont aménagés spécialement, mais on y fait des études normales qui débouchent sur les diplômes courants.

On se doute que les fédérations sportives suivent l'expérience d'un oeil passionné. Au lycée Jean-Perrin, à Lyon par exemple, une section de hand-ball masculin regroupe 25 élèves. A Saint-Etienne, une section d'athlétisme en compte huit. On se serait attendu à trouver dans la capitale forézienne une section de football, mais l'ASSE s'en occupe à titre privé. Il existe ainsi plusieurs dizaines de sections en France. Elles fonctionnent depuis un peu plus de cinq ans. On ne peut encore en tirer des conclusions définitives. Pourtant, dans le domaine du ski notamment, des résultats intéressants ont été enregistrés.

Mais il s'agit évidemment, d'une initiative élitaire. Il en sortira peut-être demain les champions dont rêve M. Mazeaud et qui flatteront notre orgueil national. C'est à la limite d'une coquetterie de notre enseignement sportif. Ce n'est pas sa mission essentielle.

Tout le monde n'a pas comme but dans l'existence de participer aux Jeux Olympiques. En revanche, tout le monde a le droit de se forger un corps sain et l'école a le devoir d'y contribuer.

«On ne va pas sauter en hauteur toute sa vie. Mais toute sa vie on peut avoir des activités de loisirs sportifs.»

Comme c'est un cadeau incomparable que l'éducation physique peut faire à tous les Français, ceux-ci comprendraient de plus en plus mal qu'elle reste le parent pauvre de notre enseignement.

par Bernard Frangin
«L'Indépendant, Perpignan»

Tunisie

L'unification de l'athlétisme scolaire et civil

Le bilan de la saison 1975-76, considérée comme année transitoire de l'athlétisme scolaire et extra-scolaire, conformément à la circulaire ministérielle (No 9895) en date du 14 novembre 1975, a fait l'objet d'un séminaire organisé conjointement par le département de la Jeunesse et des Sports et par la Fédération Tunisienne d'Athlétisme (FTA), au stade olympique d'El Menzah.

Cette réunion a été marquée par la franchise, voire l'audace de certains chefs de service régionaux, de techniciens et de responsables de ligues, qui ont crûment exposé les problèmes, sans détours ni faux-fuyants. Les responsables fédéraux ont été pressés de questions brûlantes et délicates dont ils se sont parfois écartés sans habileté ni diplomatie. De ce débat long, s'est dégagée une hostilité marquée, persistante et quasiment unanime à l'encontre de cette fameuse mesure ministérielle, provoquant des interventions, souvent déplacées et inopportunes, des dirigeants de la FTA. Manifestement, on parlait la même langue, mais pas de même langage.

Témoin cet épisode: la commission chargée d'élaborer la résolution finale avait recommandé, par sept voix contre trois, la suppression pure et simple du projet d'unification de l'athlétisme national. Il a fallu une mise en garde énergique du président de la FTA le Dr Ridha Mrad pour modérer la fermeté de ceux qui prônaient la distinction entre les secteurs scolaire et extérieur. Il a ainsi rejoint M. Fouad Mebazaa qui avait affirmé, dans la matinée, sa détermination de maintenir cette décision contre vents et marées et de poursuivre cette politique.

Des lacunes

Les adversaires de cette option ne manquaient pourtant pas d'arguments. Pendant plusieurs heures, ils ont développé des idées en nette contradiction avec celles des responsables de la FTA et du département de tutelle. C'est un véritable constat de carence qu'ils ont dressé.

D'abord, ils ont tenté d'établir que le bilan de cette année, qu'on a bien voulu qualifier «de transition», a abouti à un échec. Les résultats auraient été trop faibles, la participation des scolaires, au niveau du secondaire, insignifiante, le niveau d'ensemble en nette régression et les réticences de certains enseignants, de chefs d'établissements et de chefs de services régionaux, plus fermes et plus évidentes.

Ensuite, ils ont voulu démontrer que l'infrastructure sportive est inexistante dans certaines régions, insuffisante et mal utilisée ailleurs, les moyens financiers affectés à l'athlétisme régional dérisoires, les techniciens découragés, les lenteurs administratives, dénoncées à juste raison par le ministre de

la Jeunesse et des Sports, excessives et exaspérantes, et le calendrier des compétitions trop chargé.

L'unification systématique de l'athlétisme national dans la conjoncture actuelle présente sans doute des inconvénients. Néanmoins, deux points essentiels et controversés méritent d'être traités.

L'application de la circulaire ministérielle a engendré des difficultés organisationnelles et a créé une rivalité, latente mais perceptible et, en tout cas néfaste, entre la FTA, les ligues et les services régionaux, qui se disputent à qui mieux mieux les postes de la hiérarchie administrative! En fait, il n'existe, à ce jour, aucun texte juridique définissant les rapports entre ces trois organismes. Le problème existe depuis le début de l'année. Il a été posé au ministre de la Jeunesse et des Sports, qui a affirmé à juste titre que l'essentiel est de conjuguer tous les efforts pour promouvoir cette discipline sportive. Il n'en reste pas moins que la question.

Infrastructure scolaire insuffisante

Sur un autre plan, la circulaire ministérielle précise que les athlètes minimes et cadets doivent opter obligatoirement pour une licence scolaire s'il existe une section d'athlétisme au sein de leur établissement. Or, en l'état actuel des choses, les lycées sont-ils suffisamment équipés pour répondre aux exigences de cette nouvelle politique? Certes non. La grande majorité des écoles ne sont pas dotées de l'infrastructure sportive adéquate ni des installations d'hygiène indispensables aux activités sportives. La piste d'athlétisme du stade municipal du Kef a par exemple été détruite, pour permettre l'extension des gradins.

D'autre part, la complexité des horaires de cours rend très souvent la participation des scolaires matériellement difficile. De surcroît, les élèves des lycées et collèges rencontrent des problèmes de transport le jour des compétitions, et leurs travaux scolaires sont très absorbants. Par conséquent, il est difficile, à priori, de dispenser une formation de base solide à ces jeunes.

En revanche, les associations sportives extra-scolaires offrent de bien meilleures conditions aux enfants du même âge, bénéficiant d'une licence fédérale, bien qu'elles souffrent elles aussi de l'insuffisance des équipements sportifs. Ces clubs ont, cependant, l'avantage de disposer d'un encadrement technique spécialisé, motivé et contrôlé, et d'aménager, à l'intention de leurs athlètes, des horaires d'entraînement compatibles avec ceux des cours.

Les travaux de ce séminaire font naître toutefois quelques idées qui pourraient aider toutes les parties à trouver un terrain d'entente.

L'unification de l'athlétisme scolaire et extra-scolaire s'est déjà opérée de manière heureuse et positive aux Etats-Unis et dans plusieurs pays d'Europe. Certes, les données changent d'un pays à un autre. Mais il serait judicieux de s'inspirer, par exemple, des expériences tentées en France en 1971 en judo et en rugby. La politique sportive de la RDA ou de la RFA peut également constituer une base de travail.

A d'autres égards, nous rappelons que la décision ministérielle est parfaitement juste. Il aurait été simplement souhaitable, dans un souci d'efficacité et de rentabilité, que cette mesure s'applique par étapes, au fur et à mesure que les lycées et les grandes écoles s'équipent en infrastructure sportive et en cadres compétents.

Alors, la création dans un lycée, bien choisi pour sa situation géographique et pour ses équipements, d'une section d'athlétisme dont les adhérents seraient soumis aux termes de cette circulation, est plus facile à réaliser. On pourrait même envisager, pour la prochaine rentrée scolaire, la désignation, comme première étape expérimentale, d'un lycée-pilote dans la capitale, en attendant la généralisation progressive de ce système pour éviter les heurts et les à-coups. En tout état de cause, nul ne saurait contester le bien-fondé de cette mesure d'unification destinée avant tout à promouvoir l'athlétisme tunisien.

par Chérif Moatamri
«Dialogue, La Kasba / Tunis»

Les lycéens et collégiens préfèrent les sports individuels

Le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports a publié les résultats d'une étude sur «l'attitude des lycéens et collégiens face aux activités sportives, éducatives et culturelles». L'enquête a été menée dans 447 établissements de l'enseignement secondaire public répartis sur 8 académies dont celles de Caen et Nantes. Au total, le nombre des questionnaires dépouillés s'est élevé à 4686. Cette enquête fait apparaître un certain nombre de souhaits exprimés par les jeunes et montre parfois l'inadéquation entre les possibilités offertes et les désirs formulés dans différents domaines.

Première constatation: la participation des jeunes est à peu près équilibrée entre la pratique d'un sport et celle d'activités éducatives et culturelles. Les garçons sont cependant plus engagés que les filles (71,3 pour cent contre 53,1 pour cent) dans les activités sportives. Deuxième point: lorsque l'on demande aux jeunes s'ils souhaitent pratiquer un sport ou une activité culturelle ils marquent un intérêt un peu plus

grand pour les activités sportives: 88,9 pour cent contre 82,6 pour cent. Le ministère ajoute: «Contrairement au résultat enregistré pour la pratique du sport, on constate là une aspiration équivalente chez les garçons et les filles.» Mais il s'agit cette fois, soulignons-le, de «souhaits». L'enquête montre aussi que la pratique de ces activités est influencée par l'origine sociale. C'est ainsi que 50 pour cent seulement des enfants de travailleurs agricoles ont une activité sportive contre 78,9 pour cent d'enfants de cadres supérieurs. D'autre part les villes importantes constituent un cadre plus favorable que les communes rurales et à un degré moindre, que les petites villes pour pratiquer des activités sportives.

Natation et ski

Quels sports souhaiteraient pratiquer les jeunes lycéens ou collégiens? La natation et le ski sont particulièrement prisés ainsi que l'équitation, le judo, le patinage, la plongée sous-marine, le tennis, le motocyclisme, le karting, la voile, le tir aux armes à feu, le parachutisme ou le ski nautique. En revanche si 11,6 pour cent des jeunes déclarent pratiquer l'athlétisme, 3,6 pour cent seulement d'entre eux souhaiteraient le faire. La moitié déclare ne s'y adonner que par désir de la famille, par camaraderie ou «parce qu'il n'y a rien d'autre à faire». Mêmes réactions en ce qui concerne la gymnastique. On note aussi un manque d'intérêt pour le football, le basket, le volley, le handball. Seul le rugby paraît satisfaire ses pratiquants mais leur effectif reste modeste (4,7 pour cent). Pour ce qui est des activités éducatives et culturelles, priorité est donnée à l'expression corporelle (danse, théâtre, mime...), à la musique et aux arts plastiques (peinture, sculpture, modelage...). Mais les jeunes portent aussi beaucoup d'intérêt aux voyages, aux activités de communication et de diffusion du savoir, à celles à dominante scientifique et technique, aux chantiers et aux activités sociales.

Désaffection à l'égard des associations

Pour 71,8 pour cent des jeunes, c'est «le désir, le goût personnel» qui les amènent à pratiquer un sport et plus encore à souhaiter pouvoir le faire. Pour 13 pour cent c'est la camaraderie. 3,5 pour cent l'influence des parents. Enfin, pour 4,1 pour cent, le sport qu'ils ont choisi est... «la seule possibilité».

Lorsqu'on relève les raisons pour lesquelles certains jeunes ne participent pas à des activités sportives on en découvre quatre principales: l'éloignement des installations (éloignement plus ressenti en milieu rural que dans les grandes villes),

le manque de temps (surtout cette fois, dans les villes importantes), les difficultés financières (notamment pour le ski, l'équitation, le motocyclisme, le judo, le tennis) et enfin le manque d'installations particulièrement chez les jeunes ruraux. On retrouve un peu les mêmes obstacles lorsqu'il s'agit des activités éducatives et culturelles. S'y ajoute le manque d'information.

L'enquête fait aussi apparaître une certaine «désaffection» notamment des garçons, pour les associations scolaires». Ainsi, la participation aux activités sportives dans le cadre de ces associations concerne 22,5 pour cent de la population scolaire, soit 850 000 jeunes environ. La participation aux activités du foyer d'établissement est encore plus modeste: 11,8 pour cent, soit environ 450 000 garçons et filles.

Des équipements proches du domicile

Autre point à relever dans cette vaste enquête: la pratique d'activités sportives dans des conditions individuelles ou informelles est deux fois plus importante que dans le cadre d'associations scolaires ou autres. La pratique individuelle domine également dans les activités éducatives et culturelles. Pour améliorer la situation actuelle, les élèves demandent la construction d'installations, l'amélioration des équipements, la formation d'animateurs (surtout pour les activités éducatives et culturelles) et une meilleure information. Pour beaucoup d'élèves — surtout les plus âgés — les équipements devraient être plutôt proches de leur domicile que de l'école.

Quelles installations? Dans le domaine sportif, les filles sont plus intéressées par les patinoires, les terrains de jeux pour enfants, les parcours et manèges hippiques, les courts de tennis, les piscines. Les garçons demandent plutôt des pistes de karting, des terrains de moto-cross, des stands de tir, des terrains d'athlétisme, des circuits automobiles...

A la lecture des résultats de cette enquête, le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports a tiré des conclusions. «Les actions à entreprendre, lit-on dans le document ministériel, devraient offrir aux jeunes des chances égales. L'amélioration de la situation actuelle passe en partie par des conditions scolaires de participation adaptées. Il est vraisemblable, ajoute-t-on, encore, que l'aménagement des horaires scolaires, l'intégration sans réserve d'un certain nombre d'activités dans les programmes, l'ouverture des établissements aux activités volontaires de loisirs permettraient de mieux répondre aux aspirations manifestes de la jeunesse.»

par J. Guyomard
«Ouest-France, Rennes»

La maison **E. HUNN S. A.** construit des installations sportives sur mesures:

Notre production

comprend des installations d'athlétisme et de course, construites avec les produits EVERPLAY.

Avantages des revêtements EVERPLAY

- grâce à eux, les sportifs améliorent leurs performances
- leurs prix sont extrêmement avantageux
- tous les tests d'usure ont été très favorables

Comme par le passé, nous continuons à poser des revêtements absorbant l'eau.

Notre programme varié de terrains de jeu en gazon

- Gazon AUSTRIA-Grasvlies
- Gazon PAMAX pour terrains de jeu (système de drainage breveté)
- Gazon EURASP olympique (brevet demandé)

Demandez notre documentation ou des conseils, sans engagement, à nos spécialistes.

E. HUNN S. A., 8966 Oberwil (AG)

Construction de pelouses et de terrains de jeu
Téléphone (057) 5 18 30



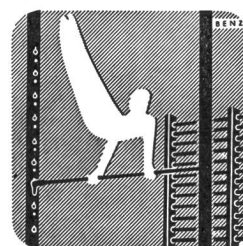
Alder & Eisenhut AG

 8700 Küsnacht (ZH) ☎ 01 90 09 05
 9642 Ebnet-Kappel (SG) ☎ 074 3 24 24

Fabrique d'engins de gymnastique, de sport et de jeux

1891—1976

«85 ans de fabrication d'engins de gymnastique»



Fournisseur de tous les engins de compétition et des matelas pour les championnats d'Europe de gymnastique à l'artistique 1975 à Berne.

Vente directe par la fabrique aux écoles, sociétés, autorités et privés.

